



Le mardi 29 septembre 2026

Élection des représentants des parents d'élèves du collège Anne Frank

Année scolaire 2026 – 2027

Profession de foi :

La section locale FCPE du collège Anne Frank s'engage pour une école publique où chaque élève peut réussir.

Notre présence dans les différentes instances de concertation de l'établissement permet de porter la voix des parents : nous recueillons vos remarques, relayons vos préoccupations et participons à la recherche de solutions concrètes pour améliorer la scolarité de nos enfants.

En nous accordant votre confiance, vous choisissez des représentants à votre écoute, attachés au dialogue avec l'ensemble de la communauté éducative et porteurs d'un regard qui se veut constructif.

Le président